

CP 48
LES LONGUES RAIES 11
CH-2013 COLOMBIER

HORAIRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2020-2021

Rentrée

Lundi 17 août 2020

Se référer aux horaires dès le jeudi 13 août :

- pour les apprentis-es de 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} du CPMB sur : <http://horaires.cpmb.ch> (rubrique « Apprentis-étudiants » avec identifiant)
 - pour les nouveaux apprentis-es et partenaires sans identifiant sur : <http://horaires.cpmb.ch/invite>
- > Recherche par nom : taper les premières lettres du nom, puis Enter

Au vue de l'incertitude liée au COVID, nous vous remercions de consulter les informations indiquées sur le site du CPMB la semaine avant la rentrée.

Vacances et jours fériés

Vacances d'automne

Lundi 5 octobre au vendredi 16 octobre 2020

Vacances d'hiver

Jeudi 24 décembre 2020 au vendredi 8 janvier 2021

Vacances du 1^{er} mars

Lundi 1^{er} mars au vendredi 5 mars 2021

Vacances de printemps

Vendredi 2 avril au vendredi 16 avril 2021

Dernier jour des cours

Mercredi 30 juin 2021

Vacances d'été

Lundi 5 juillet au vendredi 13 août 2021

Congés

Jeûne fédéral	LU	21 septembre 2020
Vendredi Saint	VE	02 avril 2021
Fête du travail	SA	01 mai 2021
Ascension	JE	13 mai 2021
Pont de l'Ascension	VE	14 mai 2021
Lundi de Pentecôte	LU	24 mai 2021

Remarque : La veille des jours fériés, les cours ont lieu selon l'horaire normal.

Événements

Portes ouvertes (dans le cadre du Forum des métiers « Bâtiment et Construction »)

Mercredi 27 janvier 2021

Soirées d'information à l'intention des représentants légaux et des formateurs en entreprise

Jeudi 4 février 2021 et mardi 9 février 2021

INFORMATIONS IMPORTANTES

Horaire des cours

	Jour	Heures
Cours professionnels <i>Selon horaire de la profession</i>	LU-VE	8h00 – 17h00 (avec une pause le matin, l'après-midi et pour le repas)
Cours interentreprises <i>Pratique dans les ateliers</i>	LU-VE	8h00 – 17h00/*18h00 (avec une pause le matin, l'après-midi et pour le repas) <i>*selon avancement des rangements le vendredi</i>

Fréquentation des cours

Comme dans les entreprises, la ponctualité est de mise au CPMB. Lors des cours interentreprises, les apprentis-es seront présents dans les vestiaires dix minutes avant le début des cours pour se rechanger, ceci afin de commencer les cours à l'heure.

Seul un certificat médical ou une demande de congé validée justifie une absence.

Carte d'apprenti-e

Lors des premières semaines de cours, durant les leçons de culture générale, chaque nouvel/le apprenti-e **ayant fourni une photo passeport** recevra sa carte de légitimation lui permettant d'obtenir diverses réductions de prix.

Matériel de cours

A la charge de l'apprenti-e

La liste du matériel de cours est disponible sur notre site internet www.cpmc.ch.

Celui-ci s'obtient à l'économat du CPMB, situé au rez-de-chaussée du bâtiment A. **Chaque apprenti-e doit acquérir son matériel au plus tard la première semaine des cours.** L'économat tient à disposition livres, cahiers, classeurs, calculatrices de poche, matériel de dessin, etc.. **Ces achats peuvent se régler par argent comptant, Post-Card, carte Maestro ou carte de crédit. Toute demande de paiement sur facture ou de prise de matériel à crédit sera refusée.**

Le premier jour des cours théoriques, l'apprenti-e doit se munir d'un bloc-notes, de son téléphone portable et de matériel pour écrire. Les maîtres fourniront les instructions nécessaires relatives au matériel de dessin et à la calculatrice de poche.

⚠ Dès la troisième semaine de cours, l'apprenti-e qui se présentera aux cours sans son matériel pourra être renvoyé-e pour aller acquérir les effets manquants.

Cours interentreprises

Pendant les cours interentreprises, le jour de cours professionnels est maintenu.

Habillement

- Cours interentreprises
 - ⚠ **Tenue de travail (pantalons longs) et souliers de sécurité obligatoires dans tous les ateliers**
 - ⚠ **Équipement de protection individuel propre au métier (selon information sur la lettre de convocation)**
- Sport
Shorts ou training et T-shirt – Chaussures de sport propres – Effets de douche
- Cours professionnels : tenue correcte exigée

Outils

Celui-ci est mis à disposition par le CPMB (sauf indications contraires figurant sur la lettre de convocation), excepté les équipements de protection individuelle (EPI) qui sont, pour la majeure partie, en vente à l'économat du CPMB. Les souliers de protections ne sont pas disponibles à l'économat.

Repas

Pour le repas de midi, les apprentis-es ont la possibilité de se rendre à la cafétéria du CPMB où chaque jour, un menu est proposé à un prix attractif. Il/elle est aussi autorisé-e de pique-niquer sur le site du CPMB aux endroits prévus à cet effet.

Centre professionnel des métiers du bâtiment
Les Longues Raies 11
2013 Colombier



ACCES AU CPMB

Depuis la gare CFF de Neuchâtel : se rendre à la Place Pury et prendre ensuite le Littorail (tram, ligne n°215) jusqu'à l'arrêt sur demande « Les Chézards » (Colombier).

ou

Prendre la ligne TN n°120 jusqu'à l'arrêt « St-Etienne » (Colombier).

Horaires : www.transn.ch
www.cff.ch

Recommandation : Nous vous recommandons de prendre les transports publics dans la mesure du possible ou de privilégier le covoiturage.